



Association Urgence Maisons Fissurées

contact@asso-urgmf.fr

Tél : 06 51 58 24 88

GUIDE DECLARATION CATATROPHES NATURELLES SECHERESSE DESTINE AUX COMMUNES

Maison des associations
4 rue d'Arcole
boite à lettre n°14
72000 Le Mans

www.asso-urgmf.fr

RECONNAISSANCE CATASTROPHES NATURELLES SECHERESSE PAR APPLICATION SUR ICATNAT

DECLARATION :

1 - Identification de la Commune

L'Agent Municipal ou le Maire doit renseigner son identité (civilité, nom et prénom) et ses coordonnées professionnelles (téléphone + mail de la Mairie)

2 - Dépôt du formulaire de demande dématérialisée

- . Date du phénomène : date de début et de fin du phénomène*
 - . Identification du phénomène : sécheresse/réhydratation des sols,*
 - . Evaluation du nombre de bâtiments endommagés,*
 - . Identification des mesures de prévention existantes et adoptées (PPR, arrêtés de péril, interdiction d'accès...).*
- S'il n'y en a pas, cocher « absence de mesures de prévention »*

3 - Pour le suivi de la demande

a) Conservation des courriels de notification nécessaires pour se connecter sur iCatNat

Lors de l'identification de la Commune (1), l'application iCatNat a généré et envoyé sur l'adresse mail enregistrée, 2 liens : l'un pour l'accès et l'autre pour la clé d'authentification (mails à conserver)

b) Conservation du document de synthèse de la demande déposée générée par iCatNat

Une fois la demande transmise, une notification est envoyée à l'adresse mail enregistrée avec en pièce jointe un document CERFA généré en automatique par l'application.

Ce document constitue la preuve du dépôt de la demande que la Commune doit conserver.

DOCUMENTS A RECUEILLIR, SCANNER ET DEPOSER DAS ICATNAT (UNIQUEMENT FORMAT PDF)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- **Déclaration sur l'honneur de l'autorité municipale selon modèle sur le site iCatNat (ou voir en PJ), à renseigner et à signer par le Maire**
S'il est incomplet ou illisible, la demande sera systématiquement rejetée

DOCUMENTS FACULTATIFS :

- **Courrier du Maire**
- **Bilan d'intervention des services municipaux (maximum 3 fichiers - 4 MO maximum - photos interdites)**

COMMENT REMPLIR UNE DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHES NATURELLES SECHERESSE (CERFA DEMATERIALISE)

Voir les pdf : <https://www.interieur.gouv.fr/content/download/116467/933931/file/mode-emploi-version-pdf-comment-se-connecter-%C3%A0-icatnat.pdf>

et le modèle de lettre : <https://www.interieur.gouv.fr/content/download/117489/942468/file/mod%C3%A8le-d%C3%A9claration-autorit%C3%A9-municipale.pdf>

SUR LE SITE : <https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Catastrophes-naturelles/Comment-deposer-une-demande-de-reconnaissance-de-l-etat-de-catastrophe-naturelle>